

Guides > Politiques, règlements et directives > Évaluation des apprentissages (1er cycle)

Université de Montréal
École de [bibliothéconomie](#) et des [sciences de l'information](#)

Évaluation des apprentissages (1er cycle)

Au début de chaque cours, l'enseignante ou l'enseignant informe les étudiantes et étudiants de la forme et des modalités d'évaluation du cours. Cette information figure sur le plan de cours.

De plus, les cours sont soumis à la politique d'évaluation **avec seuil** : pour réussir le cours, il faut non seulement atteindre (ou dépasser) la note de passage (D) sur l'ensemble des évaluations du cours, mais également atteindre (ou dépasser) cette même note de passage sur le sous-ensemble (pondéré) des activités évaluées qui sont réalisées individuellement (et non en équipe).

[École de bibliothéconomie et des sciences de l'information](#)
Besoin d'aide ? [Nous joindre](#)